

PROJET RÉFÉRENT

Vers une meilleure prise en compte des milieux humides dans le référentiel EcoQuartier



OBJET DE L'OPÉRATION

Les milieux humides sont concernés par de nombreuses politiques : eau, biodiversité mais aussi urbanisme, risques naturels, paysage. Le 3ème plan national d'action en faveur des milieux humides a engagé de nouvelles actions plus transversales notamment pour soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides en zone urbanisée. Les EcoQuartiers sont une opportunité pour concrétiser cet engagement politique à travers sa charte EcoQuartier.

Aujourd'hui le référentiel EcoQuartier aborde les questions de la gestion intégrée de l'eau, de la biodiversité, de la nature en ville sans toutefois identifier et valoriser tout l'enjeu de la préservation des milieux humides. Il esquisse les pistes d'évolution de son référentiel, des dossiers de candidature et si possible de la démarche d'évaluation d'un projet labellisé.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Une meilleure prise en compte des milieux humides dans les projets d'EcoQuartier à travers ses engagements.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Pour cela une dizaine de projets EcoQuartiers ont été sélectionnés pour analyse de leur dossier de candidature au label ainsi que les dossiers d'expertise de ces projets. Cinq projets ont fait l'objet d'approfondissements par le biais d'entretiens d'acteurs pour alimenter les réflexions sur la perspective d'évolution des dossiers de candidature au label EcoQuartier.

L'étude conclut sur des pistes d'améliorations et devrait se poursuivre en 2018 avec la réalisation de propositions concrètes permettant une meilleure prise en compte et une meilleure valorisation des milieux humides dans les démarches d'aménagement durable candidates au label.

CONTACT

✉ DTecTV@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Aménager avec la biodiversité
- Eau et milieux aquatiques

Série de fiches thématiques sur la nature en ville dans les projets d'aménagement urbain.

[Fiche n° 1 : La nature comme élément du projet d'aménagement urbain](#)

[Fiche n° 2 : Prendre en compte les milieux humides dans l'aménagement](#)

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

DGALN / DHUP / AD4

Cerema Sud Ouest

LE CALENDRIER

de janvier 2017 à Août 2017

PILOTE DU PROJET

Marion DEMARQUET – Cheffe de projet
qualité de l'aménagement urbain – Unité
Urbanisme – Département Ville Durable –
Cerema île-de-France